



Syndicat du Stadtgrund  
11 Bisserweg  
L-1238 Luxembourg  
luxembourg.stadtgrund@gmail.com  
www.grund.lu

# LETTRE D'INFORMATION (extrait)

*Février 2022*

**Note : le présent document constitue une mise à jour des informations les plus récentes et donc un extrait de la lettre d'information complète. Cette dernière peut être consultée dans sa globalité sur le site Internet du Syndicat, sous [www.grund.lu](http://www.grund.lu)**

Tout en reconnaissant certains efforts de protection et de valorisation du quartier, le Syndicat du Stadtgrund (SSG) estime que des améliorations substantielles pourraient être apportées par les différents acteurs politiques, tant étatiques que municipaux, et les services techniques associées.

Des discussions et requêtes ont été portées à l'attention des responsables politiques concernant les points suivants, notamment via de nombreux courriers et dans le cadre des réunions entre le Syndicat et le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg (VdL) en 2016, 2017, 2018, 2019 et 2021 et font l'objet d'un suivi permanent.

Le SSG se félicite d'un premier succès dans sa démarche de promotion et défense patrimoniale du quartier, qui se traduit par l'acceptation de sa proposition de revalorisation d'une section importante de l'espace public allant du bas de la rue de Prague jusqu'à la rue Münster, tout en assurant un lien et une cohérence avec le projet de renaturation de la Vallée de la Pétrusse. Dans ce cadre, le SSG a introduit une série de propositions. Une première consultation citoyenne a été organisée par la VdL en mai 2018. D'autres, pourtant annoncées comme devant suivre dans la foulée se font malheureusement attendre. Ce chantier d'ampleur vient d'être annoncé pour fin 2023 avec un délai de planification pour ... la mi-2022 ( ! ), alors que le Syndicat réclame depuis des années l'avancement du processus de réflexion et de planification ! Reste désormais à voir dans les prochains mois si les efforts de planification et de valorisation du quartier autour de ce chantier d'envergure seront à la hauteur des enjeux et du potentiel qu'offre le quartier. Le Syndicat maintiendra une pression et vigilance accrues.

# A. Inondations

## A.1. Actions

1. Les inondations du 14 juillet 2021 ont durement frappé le quartier du Grund, en particulier les habitants des rues Saint Ulric, Bisserweg et Münster. Le Syndicat a rapidement entrepris certaines démarches visant à proposer des mesures permettant de mieux anticiper et prévenir de tels évènements et mitiger leurs effets sur les habitations et commerces. Ils sont notamment les suivants :
2. Un courrier a été adressé le 19 juillet 2021 à la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg l'enjoignant de prendre des mesures d'appui, de prévention et de mitigation des risques futurs, tant sur le plan urbanistiques, architecturales, logistiques, organisationnelles et sécuritaires.
3. Un appel écrit et des rappels verbaux et écrits adressés à la Ville (service de l'Architecte) et au Ministère de la Culture (Service des Sites et Monuments) afin d'agir de façon proactive en identifiant des solutions de protection individuelle et globales pouvant être proposées aux habitants (au lieu de laisser chacun identifier des solutions à soumettre à la Commission des Bâtisses pour accord ou refus).
4. L'élaboration, sur base des expériences du 14 juillet, de pistes stratégiques identifiant les mesures de prévention, de lutte contre une inondation effective et de gestion post-inondations. Cette liste de mesures est rattachée à des responsabilités parmi les habitants, les autorités communales et les autorités nationales (voir document joint). Ce document a été partagé avec le Collège échevinal et l'UNESCO Site Manager et a été adressé, début février, au premier Ministre et à l'ensemble des Ministres concernés ainsi qu'à la Bourgmestre.
5. Réunions sur place et échanges avec le Service de la canalisation de la Ville de Luxembourg et échanges téléphoniques avec l'Administration de la Gestion de l'Eau (Ministère de l'Environnement) afin d'intégrer des aménagements de protection dans le chantier en cours dans la Pétrusse.
6. Une réunion d'information et de discussion sur les propositions et démarches à entreprendre s'est tenue à l'Abbaye Neumünster en date du 7 novembre, réunion à laquelle ont participé plusieurs dizaines d'habitants dont une grande majorité du quartier du Grund mais aussi certains de Clausen et du Pfaffenthal.
7. Début février, les propositions ont été formellement soumises au Premier Ministre et à l'ensemble des Ministres concernés ainsi qu'à la Bourgmestre (voir tableau affiché).

## **A.2. Avancées / Résultats au 01.01.2022**

8. L'aménagement de la vallée de la Pétrusse a fait, selon la Ville de Lux, l'objet de nouveaux calculs et simulations sur base des niveaux d'eau et de son trajet tels que relevés le 14 juillet afin d'ajuster certains aménagements qui devraient permettre d'éviter un débordement de la Pétrusse par la Place St. Ulric.
9. La proposition de prévoir l'installation d'un mur de protection (mobile) faisant barrage à l'eau de la Pétrusse, ce au niveau de la Place St. Ulric et à l'entrée de la rue St. Ulric, est en cours d'études pour une mise en œuvre rapide.
10. L'Unesco Site Manager a proposé, dans le Plan stratégique du site UNESCO, de mettre en place un groupe de travail en lien avec le risque d'inondations. Les informations suivantes nous ont également été transmises :
  - Le quartier du Grund est intégré, depuis des années, dans le plan de gestions des risques en relation avec les inondations (« Hochwasserisikomanagementplan ») du Ministère du développement durable et des infrastructures.
  - Des responsables du CGDIS, Service des Sites et Monuments Nationaux et l'UNESCO Site Manager ont suivi, en novembre 2021, un « international training module on the protection of tangible and intangible cultural heritage during emergency ».
  - Le Ministère de la Culture est activement représenté au sein de la « National Plattform zur Reduktion vu Katastrophenrisiken » et suit de près les évolutions.
11. Le Service de l'urbanisme de la Ville a annoncé, en novembre, être en contact avec plusieurs villes concernées par des épisodes de crues et inondations afin d'identifier des solutions fiables pouvant être proposées aux habitants. Un retour est attendu pour début 2022 et sera communiquée aux habitants via le tableau d'affichage et par mail.
12. Globalement, le Syndicat regrette que les premières réactions politiques soient décevantes, l'argument étant que rien ne permet de contrer de telles crues subites et repoussant les responsabilités vers d'autres entités publiques.

## B. Patrimoine général

13. **Jardins en terrasses** situés hors murs Wenzel, en contrebas du Bock (Clausen) : Réfection et remise en état (comme dans leur partie intra-muros). Situation : Etude de faisabilité en cours et travaux annoncés en 2023.
14. **Renaturation du lit de la Pétrusse** : Projet réalisé par la VdL. Travaux en cours.
15. **Place et rue St. Ulric, Kraus'Eck, Schmëtt, Pont, rue Münster, Bisserwee.** En date du 22 novembre 2021, lors de la réunion avec le SSG, la VdL a annoncé que le chantier d'aménagement de la place St. Ulric et du croisement des rues St. Ulric, St. Quirin, Prague, montée de la Pétrusse, de rénovation de la rue St. Ulric, de la place Schmëtt, du pont, de la rue Münster (la partie arrière) et du Bisserwee (pavés) auront lieu à partir de la fin 2023 jusque 2025. Ceci implique la finalisation de la planification d'ici-là mi-2022 (alors que cela fait des années que le Syndicat pousse la Ville à avancer sur la planification de ces parties afin de ne pas être pris de court !). Nécessité de relancer la planification, le cas échéant avec une consultation publique (proposée par L. Polfer).
16. **Eclairage de la forteresse** : Travaux terminés sur la vallée de la Pétrusse et en cours de finalisation vers le Bock et au niveau du Rham.
17. **Kiosque-café avec terrasses dans la vallée de la Pétrusse** : Situation : l'espace de restauration de taille moyenne tel que demandé par le Syndicat (exemple : parc de Mamer) a été réduit à un simple kiosque (vente de boissons et de glaces) qui sera positionné non loin du minigolf (contrairement aux mégaprojets de restaurants des parcs de Gasperich et de Merl).
18. **Ascenseur Place de la Constitution – Vallée de la Pétrusse.** Etude de faisabilité réalisée. Avis négatif de la Commission nationale UNESCO pour une solution extérieure (type Pfaffenthal). Solution à travers le rocher (et les casemates très/trop coûteuse et risquée pour la VdL alors que l'Etat s'est retiré du projet.
19. **Salle de gymnastique rue de Trèves** : cette salle historique, dont l'architecture avait été profondément remanié dans les années 60, perdant toute son authenticité historique, a été rasée, remettant en valeur les fortifications et laissant place à un espace vert.

## C. Voirie et espace public

20. **Plan d'aménagement et de gestion intégrée** : Demande insistante du SSG de réaliser une étude d'aménagement globale sur tout le quartier du Grund en vue d'une meilleure valorisation des espaces publics et du patrimoine architectural, naturel, culturel, social et économique. Référence : étude de quartier menée vers 2004 par SteinmetzdeMeyer pour le compte de la VdL. Demandée réitérée auprès de la VDL lors de la réunion du 22/11/21 avec les échevins mais blocage au niveau de la VDL sur l'idée d'une analyse spatiale globale.
21. **Voirie – réfection générale** - Biisserwee, Pont sur l'Alzette, Place Schmëdd, rue Saint-Ulric, rue Saint-Quirin : initialement prévu pour 2019-2021 et désormais prévu pour fin 2023-2025. Planification des aménagements de surface à lancer et devant être finalisée pour 07/2022 !
22. **Place Schmëtt** (espace central entre l'ascenseur et le pont) : demande d'aménagement en « zone de rencontre » étendue à la rue St. Ulric et au reste du Grund. Travaux planifiés à partir de fin 2023 jusque 2025. Plan d'aménagement à finaliser pour la mi-2022 !
23. **Rue St. Ulric** : Travaux de réfection des canalisations (y compris **rue Saint-Quirin**). Nouvelles dates prévues : fin 2023-2025. Insistance du SSG pour un réaménagement valorisant de la voirie (en zone rencontre).
24. **Bisserweg** : arrachage des pavés en avril 2017 en flagrante opposition aux principes de protection du patrimoine historique. Bien qu'annoncé comme étant définitif, la VdL a reculé face aux lettres de réclamations du SSG. Engagement de la VdL à ce que les pavés soient remis en place dans la cadre des travaux de 2023-2025. Engagement à surveiller de très près car manifeste faible volonté politique au niveau communal.
25. **Maintien des pavés** : Le Syndicat a pris position et apporté son point de vue dans le cadre de la préparation de l'Avis de la Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO concernant l'aménagement et le revêtement des rues et des routes du réseau étatique et communal dans le périmètre du site du patrimoine mondial « Ville de Luxembourg : vieux quartiers et fortifications ». L'objectif de cet avis du Syndicat était de préserver les espaces authentiques avec revêtement en pavés et d'en garantir le maintien voire la restitution dans leur forme d'origine (p.ex. Bisserweg).
26. **Montée du Grund** : la Montée du Grund va être complètement refaite à partir de la patte d'oie jusque tout en haut (y compris Breedewee). Le pavé restera en place mais il est envisagé par la VdL de mettre toute la chaussée avec le trottoir

à un niveau unique. Une réunion d'information des habitants organisée par la VDL s'est tenue en janvier 22.

**27. Tour Jacob (entrée du Plateau du Rham) :**

- Bornage (poteaux et barrières) extra- et intramuros respectant peu la qualité exceptionnelle du lieu. Situation déplorée par de nombreux acteurs mais sous responsabilité étatique (Bâtiments publics et Servior).
- Escalier d'accès à la tour réalisé en 2021 par le Service des Sites et Monuments avec accord de la VDL mais dénaturant totalement le caractère simple et historique de cette entrée. Incompréhensible !

**28. Armoires techniques (électriques et téléphoniques) :** à enterrer / emmurer.  
Situation : Les discussions entre les acteurs ont eu lieu sous les auspices de la Commission nationale UNESCO et ont mené à un plan d'actions et des lignes directrices. Ces lignes restent en deçà des attentes du Syndicat qui prônait un enterrement ou emmurement systématique comme dans de nombreuses villes et villages étrangers. Si des améliorations ont pu être constatées dans certaines parties de la ville, ces mesures n'ont pas encore eu d'effet au Grund où ces caissons restent omniprésents, parfois à des endroits d'importance historique. La VdL s'est engagée, en nov. 2021, à identifier les caissons devant prioritairement être camouflés faute de déplacement ou enterrement.

## **D. Habitat et Loisirs**

- 29. Aires de jeux :** collaboration entre la VdL et le SSG sur le choix des aménagements de l'aire de la rue Saint-Quirin (Pétrusse). Le SSG salue également la collaboration avec la VdL ayant permis un large réaménagement de l'aire de jeux du Bisserwee par un transfert de certains éléments démontés dans la vallée de la Pétrusse et l'implantation de nouveaux jeux et tables.
- 30. Train miniature :** Le déplacement du train miniature de la vallée de la Pétrusse en un autre lieu dans le quartier du Grund n'a pas réussi.
- 31. Suivi du tapage nocturne et autres incivilités** lié à certains établissements (il appartient cependant à chaque habitant concerné de dénoncer les faits auprès des autorités de police).

## E. Sécurité

32. Situation alarmante en matière d'insécurité croissante. Le SSG a demandé l'installation d'une caméra de surveillance sur la place Schmëtt et l'activation de l'enregistrement des caméras situées dans la tunnel et l'ascenseur. Demandes refusées par le Ministre concerné bien que leur présence aurait permis d'identifier plusieurs auteurs de délits et agressions. Le SSG a renvoyé un courrier au Ministre début février 2022.

## F. Stationnement

Besoin absolu de trouver des solutions pour le stationnement en faveur prioritaire des habitants ainsi que des visiteurs.

- Les dernières informations font même état d'une réduction des places disponibles dans le parking du St. Esprit car préemptées pour les besoins de la Cité judiciaire. (Parallèlement, l'Etat encourage ses citoyens – mais manifestement pas ses employés - à utiliser les transports en commun et lutter contre le réchauffement climatique ...).

## G. Bus ligne 23

33. Plusieurs entrevues ont eu lieu avec la VDL. Nos requêtes :

- Réduction du gabarit (quitte à réduire le trajet à ses extrémités – au-delà de la Place Dargent et de la Gare centrale),
- Réduction de la vitesse (voir plus haut – priorité partagée - 20 km/h dans la rue de Trèves) voire bridage de la vitesse sur le tronçon du Grund,
- Motorisation électrique et technologie de détection automatique des piétons pas senseurs (obstacles).
- Révision du tracé pour éviter de passer par la rue de Trèves.

Situation : l'électrification de la ligne, annoncée pour 2021, est désormais à nouveau repoussée sans délai en raison de modifications sur les arrêts finaux concernant cette ligne. Le Syndicat regrette un manque manifeste de volonté politique du collège échevinal d'entrevoir le problème de cette ligne pour le quartier. Tracé alternatif refusé en raison d'une apparente impossibilité technique liée au gabarit du bus et à la configuration d'un des tournants.

## H. Hygiène

34. **Bennes de recyclage du Bisserweg** à enterrer. Situation : travaux attendus courant 2022.